

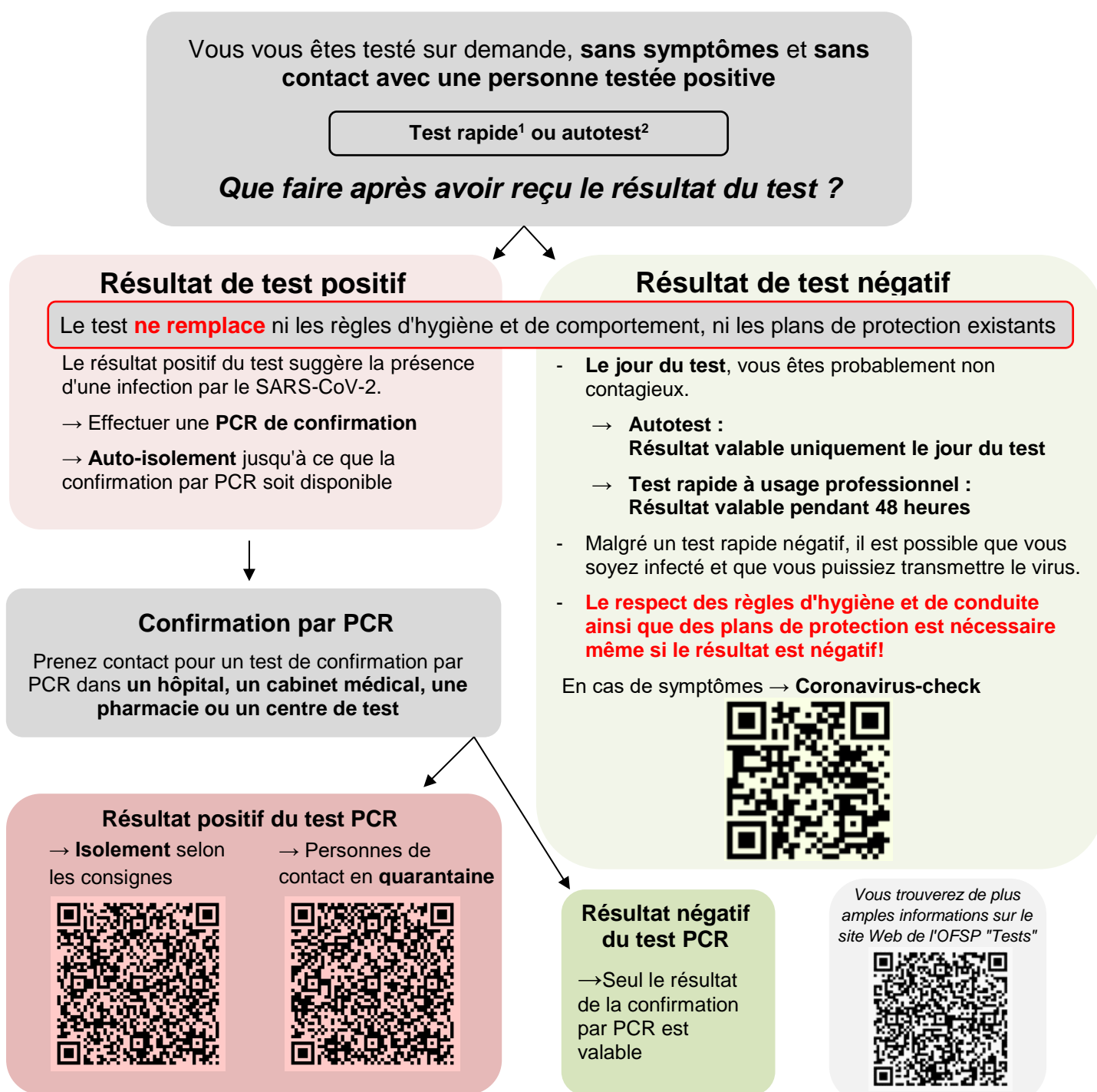


COVID-19: Test sans symptômes – Que faire avec le résultat du test

Version 24.09.2021

Ce document fait référence au pilier 3 de la stratégie de test : **tests antigéniques individuels préventifs**. Il s'agit de tests sur demande pour les personnes sans symptômes et sans contact avec une personne testée positive, par exemple dans le cadre de concepts de protection ou avant une rencontre qui aura lieu de toute manière.

Important: dès le 11.10.21, les tests pour les certificats COVID sont payants: **exception** pour les enfants et les adolescents de moins de 16 ans et pour les personnes qui, pour des raisons médicales, ne peuvent pas se faire vacciner (attestation requise) ainsi que pour les tests répétés.



¹ Les tests rapides antigéniques peuvent être effectués sur demande, par exemple dans les pharmacies, les centres de test, les cabinets médicaux ou les hôpitaux.

² Jusqu'au 30 septembre 2021, les personnes non vaccinées ou en convalescence peuvent obtenir 5 autotests par période de 30 jours gratuitement en pharmacie pour une utilisation à domicile. À partir du 1er octobre 2021, ces tests seront payants pour toutes les personnes.